Florilèges 2026

du vendredi 09 au dimanche 18 octobre 2026

- Zone commerciale – Centre-Ville -

Appel à candidatures pour des emplacements disponibles sur le domaine public

DOSSIER DE CANDIDATURE

1/ Objet de l'appel à candidature

La Ville du Tampon lance un appel à candidatures en vue de l'attribution d'autorisations d'occupation temporaire (AOT) du domaine public dédiées à l'installation de :

- manèges enfants et jeux (1 emplacement maximum)

- exposants commerciaux (2 emplacements maximum)

- métiers de bouche (1 emplacement maximum)

Les demandes des forains qui ne sont pas à jour du paiement des redevances d'occupation au titre de précédentes manifestations communales, ainsi que les dossiers incomplets (pièces manquantes ou champs * ci-dessous non remplis) ou encore hors-délais ne seront pas traités.

⚠ Pour être recevable, votre dossier devra être complet et transmis avant vendredi 14 août 2026 à 12h00 (la date de réception du mail ou du dépôt contre récépissé faisant foi).

Pour être complet, le dossier de candidature doit être composé :

- du formulaire d'inscription rempli et signé (rubrique n°3)
- de l'ensemble des pièces demandées

2/ Note aux candidats

Les candidats retenus seront informés le 31 août 2026.

Les conventions seront établies et signées du 1er septembre au 5 octobre 2026.

Le règlement de la redevance sera à faire entre le jour de signature de la convention et le jeudi 5 octobre 2026 à 12h00, au plus tard.

Dépôt des candidatures :

- par mail à : florileges.animation@mairie-tampon.fr

- ou remis contre récépissé à l'adresse suivante :
 Direction Animation – Culture
 14 rue Antoine Fontaine
 Le Tampon

3/ Formulaire d'inscription

M./Mme : *……

En qualité de :*……

ou au nom de la société : *……

Né.e le :.*……à :*……

Adresse :* ……

……

Tel fixe : ……Portable : * 069……

Mail : *……

Activité : *……

.N° SIRET : *……Code APE :……

2025 : superficie occupée *: en……m² / Zone:……../ N° d'emplacement ……

2026 : Superficie de l'emplacement demandée :
*Longueur :……m Largeur : ……m = …….m² Zone:……..

- Raccordement souhaité : □□ OUI □□ NON
- Puissance nécessaire : _____ kW
- Type de raccordement requis : □□ Monophasé □□ Triphasé
- Utilisation d'un groupe électrogène de secours ? [] Oui [] Non

Si vous envisagez de procéder à la cuisson d'aliments sur place, indiquez le ou les équipements :

……
……
……

Je soussigné (e)…… atteste sur l'honneur être en règle vis à vis de la législation du travail et d'autre part vis à vis des assurances en cours.

Fait à :……, le……2026

Lu et approuvé

Signature

* Les champs doivent obligatoirement être remplis.

4/ Pièces obligatoires à fournir

➔ Les candidats seront avertis de la complétude de leurs dossiers.

Pour être recevable et instruite, votre candidature doit impérativement comprendre les pièces administratives, techniques et de sécurité suivantes :

☐ **Pièce 1** : photocopie de la pièce d'identité valide du.de la demandeur.euse (carte d'identité recto/verso, passeport, carte de séjour...)

☐ **Pièce 2** : justificatif d'adresse en cours de validité (valable pendant la manifestation : factures d'eau, électricité …) ou attestation sur l'honneur d'hébergement signée et datée et la photocopie de la pièce d'identité de la personne hébergeant le demandeur

☐ **Pièce 3** : l'inscription au registre de commerce ou au répertoire des métiers (à partir du 20 juillet 2026), valable durant la manifestation (à remettre lors de la signature de la convention). Les documents administratifs nécessaires (K/BIS ; SIRET …) devront être parfaitement lisibles et être au nom du demandeur

☐ **Pièce 4** : attestation d'assurance en cours de validité, « responsabilité civile professionnelle » pour l'exploitant (matériel …)

☐ **Pièce 5** : la carte de commerçant ambulant : photocopie conforme de la carte de commerçant non-sédentaire à jour, recto/verso (se référer à la Chambre des commerces et industries ou Chambre des métiers selon activités)

☐ **Pièce 6** : pour les vendeur.euse.s de produits alimentaires, attestation de formation à l'hygiène alimentaire et pour les exposants mettant sur le marché des produits d'origine animale ou des denrées contenant des produits d'origine animale, attestation de la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt. (Direction des Services Vétérinaires)

☐ **Pièces 7** : pour les exploitants d'attractions foraines :

Les manèges du type swing Surfer sont interdits

- Attestation de contrôle de conformité du matériel
 - ✓ de moins de trois ans pour les manèges de catégorie 1 ou 2
 - ✓ de moins d'un an pour les catégories 3 ou 4.
- La photocopie ou photo de la vignette qui est remise lors du contrôle de conformité ;
- Photo d'identité (avec le nom et prénom) récente du personnel majeur travaillant sur la manifestation à remettre lors de la signature de la convention.
- Photos (couleur) du manège pour appréciation de l'esthétique.

☐ **Pièce 8** : un RIB

☐ **Pièce 9 :** PV ou attestation d'un organisme de contrôle certifiant que les installations électriques sont conformes à la réglementation en vigueur

☐ **Pièce 10** : les exposants sont invités à transmettre tout élément permettant d'obtenir des points au regard des critères présentés ci-dessous (rubrique 5, ci après)

IMPORTANT : l'attestation de bon montage conforme au guide d'installation des manèges sera à fournir obligatoirement après installation sur le site.

Il est important de fournir des pièces lisibles et de qualité. Le service ne fait pas de copie.

Seuls les dossiers complets seront évalués.

En cas d'envoi par mail, vous devez transmettre vos documents au format PDF (privilégié) ou éventuellement JPEG, afin de garantir la bonne instruction de votre candidature.

5/ Les critères de sélection et barème de notation (sur 20 points)

Seuls les dossiers complets seront évalués.

Les critères de choix des bénéficiaires et leur pondération sont définis comme suit :

Manèges enfant et jeux

Critères	Notation 20 points
1. Esthétique du manège - Etat du manège - Peintures - Cabine/caisse	3 / / /
2. Ancienneté en terme de présence sur Florilèges	2
3. Nouveauté	2
4. Éco-responsabilité : mode opératoire de gestion des déchets, du tri, types de contenants, (à détailler) : ……..……..	3
5. Performance environnementale et sobriété énergétique : gestion du bruit et consommation énergétique en mode exploitation (à détailler) : ……..	3
6. Manège équipé d'accès pour poussettes et personnes en situation de handicaps :	2
7. Offre promotionnelle	1
8. Présence de tonnelles ou de zones d'attente ombragées/couvertes pour les parents :	1
9. Gestion du bruit (présence afficheur) :	3

Exposants commerciaux

Critères	Notation 20 points
1. Esthétique et intégration visuelle thématique du stand : matériaux utilisés (à détailler) :	3
2. Ancienneté en terme de présence sur Florilèges (à préciser) : …..... ….....	3
3. Nouveauté, qualité et origine des matériaux et des produits (à préciser) : ….....	3
4. Éco-responsabilité : mode opératoire de gestion des déchets, du tri, types de contenants, (à détailler) : ….....	3
5. Offre promotionnelle (à préciser) : ….....	2
6. Performance environnementale et sobriété énergétique : gestion du bruit et consommation énergétique en mode exploitation (à détailler) : ….....	3
7. Attractivité du stand : photos, démonstrations et animations, (à détailler) : ….....	3

Métiers de bouche

Critères	Notation 20 points
1. Esthétique et intégration visuelle thématique du stand : matériaux utilisés (à détailler) :..... …..... ….....	3
2. Ancienneté en terme de présence sur Florilèges (à préciser) :..... ….....	3
3. Nouveauté, origine et qualité des produits (à préciser) :..... …..... ….....	3
4. Éco-responsabilité : mode opératoire de gestion des déchets, du tri, types de contenants, nature et qualité de la vaissellerie, du mobilier (à détailler) : …..... ….....	3
5. Offre promotionnelle (à préciser :.....	2
6. Performance environnementale et sobriété énergétique : gestion du bruit et consommation énergétique en mode exploitation (à détailler)) :..... ….....	3
7. Attractivité du stand : photos, démonstrations et animations, (à détailler) : …..... ….....	3

Tous contenants en verre sont interdits.

6/ Calendrier et modalités de paiement

Étapes	Dates
Appel à candidatures	Du 05 août au 14 août 2026 (12h00)
Commission de sélection	le 20 août 2026
Notification des résultats	31 août 2026
Convention rédigées	Entre 1er septembre au 11 septembre 2026
Signature des conventions par l'autorité	Entre le 14 septembre et le 19 septembre 2026
Signature des conventions par les exposants	Entre le 21 septembre et le 30 septembre 2026 Entre le 1er octobre et le 5 octobre 2026
Paiement des redevances	Entre la signature de la convention et le 5 octobre 2026 à 12h00 (le défaut de paiement implique une annulation de la convention)
Analyse des candidatures en cas de désistement	Le 28 septembre 2026
Reconnaissance des emplacements	Du 1er septembre au 18 septembre 2026 de 08h30 à 11h30 (sous réserve de signature de la convention et de paiement de la redevance)
Commission de sécurité	Le 7 octobre 2026 (date prévisionnelle)

➔ pour les candidats retenus, le règlement se fait auprès de Monsieur le Régisseur des Florilèges - au 6 bis rue Aristide Briand, du lundi au jeudi.

- ✓ En espèces (300,00 € maximum)
- ✓ Par carte bancaire
- ✓ Par chèque certifié à l'ordre du Régisseur des Florilèges, celui-ci doit être soit certifié par la banque, soit délivré par la banque elle-même
- ✓ Par virement

Règlement Général sur la Protection des Données - Les informations recueillies sur ce bon de participation sont enregistrées dans un fichier informatisé par le.la « responsable du traitement » pour suivi administratif de cette demande d'emplacement, la communication sur l'événement. Elles sont conservées jusqu'au 31 décembre 2027 et sont destinées aux services suivants de la mairie du Tampon : Animation et Communication.

Conformément à la loi relative à l'information, aux fichiers et aux libertés du 06 janvier 1978 modifiée en août 2004, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en contactant : Mairie du Tampon – Pôle Animaiton du Territoire – Direction Animation-Culture – 256 rue Hubert Delisle – CS 32 117 – 97831 Le Tampon – gestion.courrier@mairie-tampon.fr